



L'an Mil huit cent dix huit et le vingt six octobre à dix
 heures du matin pardevant nous Bailli et Messieurs messeigneurs
 officiers de Blons Apres de la Commune Doyen Anton de vint
 Département de L'Isère et Compromis Joseph Sapoy
 âgé de trente quatre ans et de Claude Luyonnet âgé de quarant
 ans tous deux cultivateurs résidents de cette Commune et n'ont
 Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
 né à Blons le jourd'hui sur les dix heures du matin de son
 déclarant et de Rose Ginet son épouse et auquel il a déclaré
 vouloir donner le nom de Guillaume le dit déclarant
 et présentation faite en présence de Joseph Amiot âgé
 de soixante trois ans et de Claude Luyonnet âgé de quarant
 ans tous deux cultivateurs résidents de cette Commune et n'ont
 les pères et témoins signés avec nous le présent acte pour en savoir
 acte de la enquis et légué après qu'il leur en a été fait lecture.

Antoine Luyonnet